

Tracadie, Nouveau-Brunswick

Communiqué
Pour diffusion immédiate

***RÉFORME FISCALE PROPOSÉE : LA COALITION DES CHAMBRES DE COMMERCE DE LA
PÉNINSULE ACADIENNE SE PRONONCE***

TRACADIE, LE 19 SEPTEMBRE 2017 – La Coalition des Chambres de commerce de la Péninsule acadienne fait front commun afin de dénoncer la réforme fiscale fédérale proposée par le ministre des Finances, l'honorable Bill Morneau, le 18 juillet dernier.

Le Ministre a publié un document proposant une réforme fiscale majeure pour consultation publique, proposant un changement sans précédent dans la façon dont les PME seront imposées. La période de consultation de 75 jours se terminant le 2 octobre pousse la Coalition à agir rapidement.

Selon la Coalition, le ton utilisé dans le document de consultation sous-entend que les entrepreneurs évitent de payer leur « juste part » d'impôts en tirant profit « d'échappatoires fiscales ». De suggérer que les utilisateurs du système en place évitent de payer leur « juste part » est un jeu politique et est injuste.

Elle souhaite souligner le manque d'importance attribué à la réalité de nos entrepreneurs. Le risque pris en charge par les gens d'affaires et leurs familles, lors du démarrage d'une entreprise, et pour en assurer la survie, ainsi que les inconvénients financiers de la possession d'une entreprise

Les propriétaires d'entreprises affectés par ces changements auront, bien sûr, des mesures à prendre pour contrer les effets négatifs de cette réforme et cela pourrait vouloir dire une diminution d'investissements dans leur entreprise, une diminution d'emplois, une diminution d'heures de travail pour les employés, une diminution de revenus disponibles pour les organismes de bienfaisance et communautaires et bien plus.

Non seulement les propriétaires de petites entreprises verront leur capacité de contribuer dans leurs communautés diminuer, les changements proposés pourraient décourager la prochaine génération d'entrepreneurs potentiels.

La coalition demande au gouvernement une prolongation de la période de consultation au-delà du 2 octobre. Cela permettrait une vraie consultation, où une place serait

réservée aux entrepreneurs et fiscalistes œuvrant dans le monde des affaires, sur cet enjeu réel qui a une incidence sur toutes les entreprises de notre pays.

La Coalition ne demande pas au gouvernement de cesser ses efforts d'accroître l'équité du régime fiscal, mais plutôt de mobiliser la population et procéder à une étude d'impact économique approfondie.

Elle demande d'identifier des mesures et de concevoir des propositions législatives qui ciblent les irrégularités. Ces mesures ne devraient toutefois pas nuire à l'ensemble des PME.

Une lettre est mise à la disposition des gens d'affaires qui souhaitent faire part de leurs inquiétudes. Celle-ci est disponible via différents réseaux facilement accessibles.

Le soutien de la communauté est important pour la coalition dans cette lutte, car il s'agit des employeurs et des partenaires financiers communautaires qui seront touchés par ces mesures.

Trois entrepreneurs ont pris parole pour expliquer l'impact de cette réforme proposée sur leur entreprise, soit Marie-Josée Boudreau, propriétaire de la Pharmacie Jean Coutu de Tracadie, Bernard Savoie de Services Agricoles Savoie Ltée de Néguaac, ainsi que Marco Plourde, copropriétaire du Motel & Camping Colibri de Bertrand.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Veuillez communiquer avec une des chambres de commerce de la Péninsule acadienne